

Réunion Accord Droits d'Auteur et Défraiement photos : **La CGT demande une augmentation pour tous les salariés d'AGI !**

Lundi 5 décembre, la CGT, CFDT, FO et SNJ ont rencontré la Direction d'AGI pour discuter de l'Accord Droits d'Auteurs et de l'avenir du défraiement des photos suite à la mise en place de la photo numérique.

***Petite explication** : le défraiement photos sert à couvrir les frais des journalistes réalisant des photos argentiques.*

Lors de la réunion, la Direction, FO et le SNJ ont été d'accord pour supprimer le défraiement des photos (montant total : 132.494 €) et utiliser la somme ainsi dégagée pour attribuer au titre du droit d'auteur à chaque détenteur de la carte de journaliste, qu'il prenne des photos ou pas, une rétribution fixe individuelle de 500 € annuels.

***Quelques bénéficiaires** : le rédacteur en chef, le rédacteur en chef technique, le directeur des ressources humaines et de la formation, les secrétaires généraux de la rédaction, le journaliste responsable du multimédia, etc....*

Concernant l'Accord Droits d'Auteur, la CGT a demandé :

- 1. qu'il ait une durée limitée à deux ou trois ans maximum.** Aujourd'hui nos entreprises de presse se diversifient et se transforment en groupes de communication. Nous ne connaissons pas leur périmètre futur. Aussi nous préférons un accord « *de transition* » pour évaluer ses conséquences avant de signer un accord définitif. Ceci correspond mieux à la défense des intérêts des journalistes d'AGI.
- 2. que la rétribution fixe individuelle liée aux Droits d'auteurs soit de 500 € pour tous les journalistes.**
- 3. que la commission paritaire prévue pour étudier le cas de journalistes lésés** par l'abandon du défraiement photos, constituée par les organisations syndicales et la direction, garantisse un esprit de justice et d'impartialité en définissant au préalable des règles identiques pour tous.

Concernant le remplacement du défraiement photos :

Nous considérons profondément injuste qu'à cette occasion, rien ne soit fait pour tous les autres salariés d'AGI (employés, ouvriers, cadres administratifs).

La CFDT, le SNJ et FO ont requis des augmentations pour les journalistes uniquement. Ils « oublient » qu'à AGI il y a d'autres catégories de salariés qui n'ont pas la carte de presse, mais qui participent, eux aussi, à l'effort collectif de réaliser le journal.

Eux aussi méritent d'être reconnus et rétribués !

Nous avons donc demandé que les 132.494 € servant auparavant à payer le défraiement des photos soit partagé équitablement entre tous les salariés d'AGI, journalistes ou pas.